



Le 8 avril 2024

**PAR COURRIEL**

**François Ramsay**

Vice-président – Affaires corporatives,  
juridiques et réglementaires et chef de la  
gouvernance (par intérim)  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0101**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 1<sup>er</sup> mars 2024 et visant à obtenir :

*« j'aimerais connaître, pour chacun des membres de l'équipe de direction d'Hydro-Québec, (i) les salaires de base et (ii) la rémunération totale a) pour l'exercice 2021; b) pour l'exercice 2022 ainsi que les salaires de base pour l'exercice 2023. »*

(Transcription intégrale)

Vous trouverez ci-joint la rémunération de base, la rémunération incitative annuelle et les autres avantages versés ou accordés à chacun des membres de l'équipe de direction d'Hydro-Québec en poste lors des exercices se terminant le 31 décembre des années 2021, 2022 et 2023.

Pour plus d'information sur la rémunération des dirigeants et dirigeantes d'Hydro-Québec, nous vous invitons à consulter les rapports annuels de la Société accessibles à l'adresse suivante : <https://www.hydroquebec.com/a-propos/publications-rapports/rapport-annuel.html>

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

p. j.